



Comment devient-on militaire?

Votre décision est prise ? Vous êtes convaincu-e que votre avenir est à la Défense ? Afin de vous familiariser avec la procédure de sélection et les conditions d'admission, vous pouvez **contacter la Défense via différents canaux**.

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous faire découvrir l'institution militaire et de vous renseigner quant aux conditions de sélection, aux diplômes requis et aux différentes étapes à franchir pour accéder au rang de militaire.

Poser sa candidature pour un poste à la Défense



En quoi consiste la sélection ?

Il convient avant tout de vérifier si vous répondez aux conditions d'admission. Si vous remplissez ces conditions et que vous passez avec succès la sélection, vous pourrez commencer à la Défense. Ce départ est un moment important car cela correspond littéralement à votre intégration à un groupe homogène et solidaire. Votre incorporation marque vos premiers pas dans la carrière militaire.

Les pages suivantes vous expliquent dans les grandes lignes les démarches à entreprendre pour devenir militaire. ➤

ÉTAPE 1 : POSER SA CANDIDATURE

Avant de poser votre candidature, vérifiez que vous répondez bien aux conditions d'admission à la carrière militaire.

Conditions d'admission

➤ Âge

- **Âge minimum** : Vous devez avoir satisfait au minimum à l'obligation scolaire le jour de votre entrée à la Défense. Pour connaître les conditions spécifiques relatives à l'obligation scolaire, consultez les FAQ sur le site www.mil.be.
- **Âge maximum** : Pour certaines fonctions, une stricte limite d'âge est appliquée. Il s'agit de l'âge maximum au 31 décembre de l'année où vous commencez à travailler avec nous.

Soldat/matelot durée limitée (BDL) : 30 ans	Sous-officier durée limitée (BDL) niveau B : 32 ans	Sous-officier durée limitée (BDL) niveau C : 30 ans
Officier durée limitée (BDL) niveau A et niveau B : 32 ans	Officier niveau A recrutement latéral : 49 ans	Pilote : 25 ans
Officier niveau A (BDL) pour les fonctions de médecin, dentiste, pharmacien : 33 ans	Soldat réserviste : 34 ans	Officier et sous-officier réserviste : 50 ans

➤ Diplôme

Diplômes requis pour les fonctions suivantes :

- **Soldat** : aucun diplôme requis (fin de l'enseignement obligatoire).
- **Sous-officier et officier** : certificat de l'enseignement secondaire supérieur.
- **Sous-officier recruté sur diplôme** : bachelier spécifique (obligatoire).
- **Officier recruté sur diplôme** : master ou bachelier spécifique (obligatoire).
- **Officier poursuivant ses études à la Défense** : attestation prouvant que vous avez réussi la première ou la deuxième année du master requis.

➤ Nationalité

Vous devez être belge ou ressortissant d'un pays membre de l'Espace économique européen ou de la Suisse.

➤ Langue

Vous devez avoir une bonne maîtrise du français ou du néerlandais. Certains postes requièrent également une connaissance de base de l'anglais. Les officiers doivent également avoir une connaissance de base de la deuxième langue nationale.

ÉTAPE 2 : POSTULER

Si vous remplissez les conditions d'admission, vous pouvez postuler un emploi à la Défense après avoir procédé à votre inscription. Vous trouverez un aperçu des postes vacants sur le site www.mil.be.

ÉTAPE 3 : LA PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après l'inscription, place à la procédure de sélection. Tout-e postulant-e à la Défense doit passer avec succès un certain nombre de tests et d'épreuves médicales, physiques et caractérielles.

Les **examens médicaux de base** sont les mêmes pour tous. Nous évaluerons votre état général, vous ferons passer un test de dépistage de drogues, contrôlerons votre IMC et votre dentition, etc. Veillez donc à être en forme optimale et en bonne santé. Les candidates enceintes, ainsi que les candidat-e-s en surpoids ou en sous-poids sont déclaré-e-s inaptes temporairement.

À l'aide d'un **test de base**, nous évaluerons la vitesse et la précision avec lesquelles vous traitez les informations. En ligne, vous trouverez des exemples de ce test, de sorte à déjà vous entraîner à la maison.

Les **tests psychotechniques** permettent de mesurer vos compétences. Grâce à divers tests informatisés, nous cherchons à cerner



Vous pouvez vous inscrire en contactant le centre de contact (0800 333 48) ou le centre d'information de votre région. Une fois inscrit-e, vous êtes officiellement postulant-e pour un job à la Défense et vous entamez la procédure de sélection.

ÉTAPE 4 : COMMENCER À LA DÉFENSE

Après une procédure de sélection réussie, nous verrons où vous vous situez dans le classement des candidats. Une commission de recrutement décidera si vous pouvez commencer la formation. Le premier jour, vous signez votre contrat et vous pouvez enfin commencer à exercer le métier de vos rêves !



Conseils en vue de réussir les épreuves de sélection

Prenez le temps de bien **vous informer sur la Défense** et sur le poste vacant qui vous intéresse. Plus vous en savez à propos de la Défense, plus vos chances de réussir sont réelles.



Nous attendons de vous que vous vous présentiez aux épreuves médicales et sportives en **bonne condition**.

Afin d'être mieux préparé aux tests médicaux, vous avez accès à un programme d'entraînement en ligne.



En matière de santé physique, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- Si vous êtes en sous-poids (un IMC inférieur à 17) ou en surpoids (un IMC supérieur à 28), vous serez déclaré-e temporairement inapte. Pour certains postes vacants, les limites peuvent être plus sévères.
- Passez une visite chez votre dentiste et demandez à un médecin d'ôter les gros piercings éventuels. Les tatouages sur le visage, le cou et la nuque ne sont pas autorisés et doivent être enlevés pour le premier jour de travail.
- Prenez-vous des médicaments ? Si c'est le cas, contactez d'abord le centre de contact pour savoir si vos médicaments peuvent poser un problème lors de l'examen médical.



Procédure de sélection. Votre mission commence ici.

Vous êtes intéressé-e par un job à la Défense?

Cette brochure reprend toutes les informations relatives aux démarches à effectuer en vue d'embrasser la carrière militaire.

Outre les renseignements concernant le métier de militaire proprement dit, nous détaillons la procédure de sélection, ainsi que les tests et les épreuves auxquels vous serez soumis-e. Par ailleurs, nous répondons à toutes les questions relatives aux formations.

Nous vous conseillons donc de parcourir attentivement cette brochure. Si d'autres questions vous préoccupent, n'hésitez pas à nous contacter. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser au centre de contact ou au centre d'information de votre région.

Les données de contact figurent à l'arrière de cette brochure.

Avantages

1. Un salaire attractif

Dès que vous commencez votre formation, vous percevez votre premier salaire. Votre salaire augmente automatiquement et la Défense garantit l'équité salariale entre hommes et femmes.

2. Primes

Les nombreuses périodes d'entraînement et missions à l'étranger donnent lieu à des indemnités supplémentaires.

3. Chèques-repas

4. Budget communication

15 euros nets par mois.

5. Congé

Les militaires travaillant à temps plein ont droit à minimum 33 jours de congé rémunérés par an.

6. Développement individuel

Pendant votre carrière, vous pourrez suivre des formations et éventuellement passer dans une autre catégorie de personnel.

7. Gratuité des frais de déplacement domicile-travail

Si vous empruntez les transports en commun pour vous rendre au travail, la Défense prend à sa charge l'intégralité de votre abonnement.

8. Gratuité des frais médicaux

Vous bénéficiez de soins médicaux gratuits dispensés par un médecin agréé par la Défense.

9. Assurance hospitalisation gratuite

Vous pouvez vous inscrire à l'assurance groupe souscrite par la Défense auprès d'une compagnie d'assurances.

10. Assurance-vie gratuite

Pendant les opérations militaires, vous bénéficiez d'une assurance-vie gratuite.

Le principal avantage est cependant difficilement quantifiable : il consiste à privilégier votre développement personnel et à contribuer à sécuriser la société. Plus qu'un simple travail, un job à la Défense est une mission.

Nous sommes impatients de vous rencontrer lors d'un de nos jobdays ou à l'occasion de votre passage dans l'un de nos centres d'information.

Militaire : En quoi consiste le métier de militaire?

Une armée moderne a besoin de professionnels aguerris et de profils uniques. C'est pourquoi travailler à la Défense n'est comparable à aucun emploi civil. L'environnement militaire est une source inépuisable d'expériences inédites.

Le **métier de militaire** est extrêmement exigeant. Les horaires sont variables et l'éloignement fréquent. À certains moments, la carrière militaire implique un certain nombre de sacrifices en termes de vie familiale, amicale et sociale. Il existe heureusement de nombreuses compensations.

Qu'elles se déroulent en Belgique ou à l'étranger, les opérations permettent aux membres de l'équipe de **tisser des liens indéfectibles**. Vous considérerez vos collègues

Une carrière à la Défense

Toute carrière à la Défense commence par une **formation intensive**. Pendant votre formation, vous apprendrez à connaître vos condisciples et vous découvrirez les avantages de faire partie d'une **équipe soudée**. Vous développerez en outre vos compétences, votre expérience et vos connaissances.

Plus tard, en opération ou en mission, vous découvrirez en quoi consiste précisément la condition de militaire. Vos collègues et vous serez fréquemment confrontés à des **défis imprévus**. Dès le début de votre formation, vous apprendrez comment vous comporter face à des situations spécifiques et **comment les mener à bien avec votre équipe**.

comme votre seconde famille que vous serez prête à défendre corps et âme. Quel sera le lieu de votre affectation et où exercerez-vous vos fonctions au final ? La Défense propose un large choix de jobs et d'affectations. La Défense comprend **cinq composantes** possédant chacune des **fonctions et des missions spécifiques**. Que vous soyez férue de technologie, que vous souhaitiez développer vos aptitudes à prodiguer des soins ou que vous souhaitiez faire carrière comme paracommando ou pilote, vous trouverez toujours chaussure à votre pied.

Qui dit mission, dit intensité. La mener à bien nécessite une bonne dose de persévérance et de détermination, un sens du travail en équipe, ainsi qu'un équipement et un matériel performants. Vous disposerez pour ce faire des moyens et des **matériaux les plus modernes et les mieux adaptés** à la nature de votre mission. Pour autant, vous ne serez pas totalement coupé-e de **vos famille** et de **vos amis**, avec qui vous pourrez **rester en contact**. Au cours d'une mission à l'étranger, vous pourrez évidemment toujours compter sur une **assistance médicale et psychologique prodiguée par des professionnels**.

Avant, pendant et après une mission, vous avez la possibilité de **poursuivre votre développement personnel**. Que vous soyez un **homme ou une femme** importe peu, car les opportunités sont les mêmes pour tous-tes. La Défense ne fait pas de discrimination entre les sexes !



Repousser vos limites

Outre l'éloignement fréquent, les conditions de vie d'un militaire sont parfois difficiles. Bien que nous mettions tout en œuvre afin de garantir des conditions de travail sécurisées, le métier de militaire se révèle souvent extrêmement **exigeant**. Nous attendons de vous que vous vous adaptiez aux impératifs d'un job au sein de la Défense.

Le métier de militaire nécessite notamment :

- Être à tout moment en parfaite forme physique. Il faut donc entretenir votre condition.
- D'être capable de vivre dans des conditions de confort précaire.
- En ce qui concerne les drogues, c'est zéro tolérance. Un test est effectué lors de la sélection médicale.

Vous avez envie de repousser vos limites et de vous engager dans une **carrière d'avenir** ? Bienvenue à la Défense !

Intéressé-e ? Contactez-nous !

Via notre numéro gratuit :



Rejoignez-nous dans l'un de nos centres d'information :

Centre d'Information de Bruxelles - École Royale Militaire 02 441 44 52
Avenue de Cortenberg, 125 - 1000 Bruxelles

Centre d'Information de Liège - Quartier Médecin Lieutenant Joncker 02 442 85 11
Rue Saint-Laurent, 79 - 4000 Liège

Centre d'Information de Marche-en-Famenne - Camp Roi Albert 02 442 32 51
Chaussée de Liège, 65 - 6900 Marche-en-Famenne

Centre d'Information de Mons 02 442 76 27
Rue des Passages, 16 - 7000 Mons

Centre d'Information de Namur 02 442 11 50
Rue Joseph Durieux, 80 - 5020 Flawinne

Les infos supplémentaires que vous obtiendrez vous permettront d'avoir de meilleurs résultats pendant les tests de sélection.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



LA DÉFENSE

Éditeur responsable :

DG StratCom Général-major Guido Hart
Rue d'Evere 1, 1140 Evere